

PAYS DE LA LOIRE

Axe 1 : Développer ses capacités d'évolution

Mieux communiquer à l'oral en situation professionnelle

Contexte

La communication orale prend une place prépondérante dans la pratique professionnelle des soignants et non soignants, qui sont amenés à diffuser et à communiquer quotidiennement des informations liées aux pratiques professionnelles, aux patients et au sein de l'équipe. Tout professionnel exerçant dans le secteur hospitalier ou médico-social peut être en difficulté lors de la prise parole, au détriment de la notion de qualité (dans la communication, les échanges, etc...).

Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- Acquérir les principes de base d'une bonne communication.
- Savoir donner des consignes claires, précises.
- Identifier son mode de communication.
- Adapter sa communication en fonction des publics.
- S'initier à l'écoute active et déjouer les pièges de communication.
- Savoir gérer les situations difficiles.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordonnée

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

Programme

Nouveau programme disponible à partir d'avril 2024.

Public
Tout public

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYdLrhcqHagB_jhcTa_p

Exercice

2024

Code de formation

1. 6

Nature

AFC

Organisé par

Consultation en cours

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences